

6. ANNEXE 2 : FORMULAIRE DE DECLARATION DE RISQUE



GARANTIE OPTIONNELLE DOMMAGES AUX BIENS FNSMR

FORMULAIRE DE DECLARATION DE RISQUE

Nom de l'association :
Adresse :
Code postal : Ville :
Lieu du risque si différent :
Activités principales :
Nom et prénom du Président :
Date de prise d'effet du contrat :

DOMMAGES AUX BIENS IMMOBILIERS :

- superficie local associatif : < 100 m2 100 à < 200 m2 200 à < 400 m2
- Statut occupation : propriétaire locataire occupant à titre gratuit

DOMMAGES AUX BIENS MOBILIERS :

- Estimation du montant des capitaux garantis :

<u>Types de Biens mobiliers</u>	<u>valeur estimée</u>
➤ mobilier usuel, de bureau :€
➤ matériel vidéo, son, photo :€
➤ instruments de musique :€
➤ matériel sportif (autre que de plein air) :€
➤ stands et supports d'expositions€
➤ autres biens (lits, hébergement : préciser) :€
.....€
.....€

Total de la valeur estimée des biens mobiliers :

€

OPTIONS : (cocher si choisi) :

- Multirisque informatique : oui non
 - Valeur matériel informatique et bureautique :€

- Extension Structures gonflables et chapiteaux de moins de 500 places propriétés de l'association : oui non
 - Valeur Structures Gonflables et chapiteaux :€

Fait à
Le/...../.....

L'ASSOCIATION
Signature précédée de la mention « certifié exact »
Qualité du signataire

Groupama Paris Val de Loire

Caisse Locale réassurée par la CAISSE REGIONALE D'ASSURANCES MUTUELLES AGRICOLES
PARIS VAL DE LOIRE 161, Avenue Paul Vaillant-Couturier – 94250 Gentilly
Entreprises Régies par le Code des Assurances